

*Les crédits*

technologie du laser, toutes sortes d'innovations qui ont façonné notre société à forte intensité de connaissances.

Qu'est-ce qui en a résulté? Il s'en est suivi encore plus de chômage. Je me demande si les gens se rendent compte que le chômage tient simplement à un rapport entre le nombre d'heures de productivité nécessaires et la capacité de production. En d'autres termes, nous avons besoin d'un nombre  $x$  d'heures de travail pour réaliser notre production. Concrètement, ces rapports ont changé avec le temps. Alors que la technologie occupe plus de place dans notre société, nous découvrons tout à coup que nous avons besoin d'une somme de travail moins grande.

Je me demande s'il s'agit d'un échec de notre système ou de quelque chose dont nous devons être fiers. Sommes-nous en train de devenir une société où il faut travailler moins d'heures?

Je me souviens que quand j'étais enfant, mes parents travaillaient six jours par semaine. À l'âge adulte, nous avons tous travaillé cinq jours par semaine. La question qu'il faut se poser est la suivante: devons-nous travailler autant d'heures et pourquoi le faisons-nous? Nous sommes peut-être en quête d'une société matérialiste et de toutes sortes de choses dont nous n'avons pas vraiment besoin.

En fait, le chômage n'a pas cessé d'augmenter depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Nous pouvons examiner certaines caractéristiques des chômeurs, qui sont actuellement 1,559 million au Canada, et de certains assistés sociaux qui pourraient avoir un travail rémunéré.

Il y a un très grand nombre de personnes qui ne travaillent pas, mais il y a par contre, dans notre population active, des gens qui travaillent 60 et 70 heures par semaine. De toute évidence, le problème, ce n'est pas que le chômage existe, mais qu'il frappe surtout de petits groupes d'individus dont le nombre grossit malheureusement.

Quelle est la solution au problème? Le problème, c'est que le chômage frappe surtout les jeunes, les travailleurs non spécialisés et ceux qui ne se sont pas recyclés. Je crois que ces groupes de chômeurs sont probablement en expansion. Ces gens-là qui sont peut-être dans la quarantaine et sont entrés sur le marché du travail en croyant qu'ils auraient un emploi à vie se sont retrouvés sans emploi à cause des changements structurels.

Comment allons-nous donc modifier le taux de chômage? Le taux de chômage, je le répète, n'est vraiment qu'une question d'heures de travail requises. Ou bien on augmente le nombre d'heures de travail requises en augmentant l'activité économique, ou bien on modifie les heures de travail dans une certaine mesure. Nous débattons de la question de la modification des heures de travail une autre fois.

L'autre possibilité consiste essentiellement à accroître le nombre d'heures de travail requises en augmentant la productivité. Dans cet ordre d'idées, il faut aussi penser à l'ensemble des chômeurs, des travailleurs non qualifiés, de ceux dont le métier a disparu à cause des changements structurels et aux jeunes qui ont abandonné leurs études et n'ont donc pas appris de métier. Comment faut-il s'y prendre pour régler ces problèmes et accroître le

nombre d'heures de travail? De deux façons. On peut accroître la productivité.

• (1545)

Le gouvernement a adopté une loi sur la réduction des charges sociales, ce qui réduit les coûts de main-d'oeuvre des entreprises et les incite à engager d'autres travailleurs et à s'agrandir. Cela crée une demande pour un accroissement des heures de travail. C'est ce que notre gouvernement a fait. Revenons au libellé de la motion et aux termes «mesures concrètes».

Nous avons mis en oeuvre un programme d'infrastructure qui crée des biens, des ressources productives. Dans ma circonscription, il y a une municipalité qui a décidé d'agrandir sa patinoire. Elle embauche surtout des gens de la place. Les personnes recrutées sont déjà à l'oeuvre, et ce n'est que le début. Le programme d'amélioration des infrastructures est, à mon avis, une source de capitaux de lancement. Ça aura un effet d'entraînement certain. On embauche une personne pour effectuer des travaux à la patinoire. Cette personne ira ensuite faire des achats, consommera donc davantage. En un mot, elle créera d'autres emplois. C'est ainsi qu'on va accroître la productivité.

Il a également été question de la nécessité pour la petite et moyenne entreprise de disposer d'un meilleur accès aux capitaux. Nous avons adopté plusieurs mesures à cet égard. Nous avons annoncé l'élaboration, de concert avec les banques, d'un code de conduite qui donnera aux petits entrepreneurs un meilleur accès aux marchés financiers. J'ajouterais que nous allons mettre en oeuvre d'autres programmes d'accès aux capitaux. Il s'agit d'un autre moyen d'inciter les entreprises à créer des emplois.

Il y a également la mise en place de l'autoroute électronique, qui préfigure la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Canada entrera ainsi de plain-pied dans le nouveau siècle. C'est, si vous voulez, la deuxième étape de notre révolution technologique.

Enfin, il s'agit de voir comment on peut améliorer la situation sur le plan des salaires et des conditions d'emploi. Il nous faut également voir ce que nous pouvons faire avec nos chômeurs. Qu'on ne s'y méprenne pas. Je n'ai pas dit que c'était bien de voir tous ces gens au chômage. Je veux dire que le chômage est peut-être un phénomène bien ancré et qu'il y a peut-être moyen d'en tirer parti si nous savons bien nous y prendre.

Nous insistons sur l'acquisition de compétences pour que les gens qui sont actuellement au chômage aient un meilleur accès au marché de l'emploi, quand notre économie sera en pleine expansion, d'où la création d'un Service jeunesse. Il s'agit de dispenser une formation professionnelle aux jeunes qui sont actuellement au chômage ou qui ont abandonné prématurément leurs études secondaires. Nous avons mis sur pied un programme d'apprentissage pour que des jeunes puissent acquérir une expérience professionnelle et que ceux qui exercent un métier ou une profession ayant beaucoup évolué avec le temps puissent se recycler.

Bref, je ne vois pas comment on peut parler, pour reprendre les termes de la motion originale, d'«absence de vision et de mesures concrètes»!